

# Demande d'autorisation

## D'OUVERTURE TEMPORAIRE D'UN DEBIT DE BOISSON

Madame le Maire,

ANNABEL BERTHAUT

Je soussigné(e), (1)

ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boisson

Catégorie de licence : 2ème cat. 3ème cat.

Emplacement (2) : LE 13

13 GRANDE RUE

39600 ARBOIS

à partir du **27/07/2023** au **27/07/2023** entre 18:00 h. et 23:00 h.

Veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 26/06/2023

Signature

### Arrêté du Maire

N° de l'arrêté

AC/23/171

Je soussigné, Madame Valérie DEPIERRE, Maire de la commune de ARBOIS

Vu la demande ci-dessus;

Vu les articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique;

Vu, le cas échéant, les références du certificat de conformité du local utilisé,

ARRETE :

ANNABEL BERTAUT

M. (1)

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boisson en licence catégorie : 2ème cat. 3ème cat.

Emplacement (2) : LE 13

13 GRANDE RUE

39600 ARBOIS

à partir du **27/07/2023** à 18:00 au **27/07/2023** à 23:00

à l'occasion de (3) SOIREE CONTES

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boisson

Fait à ARBOIS

le 26/06/2023

Madame le Maire,  
Valérie DEPIERRE



(1) Nom, Prénoms, Profession Adresse

(2) Indiquer l'emplacement

(3) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc.

# Demande d'autorisation

## D'OUVERTURE TEMPORAIRE D'UN DEBIT DE BOISSON

Madame le Maire,

ANNABEL BERTHAUT

Je soussigné(e), (1)

ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boisson

Catégorie de licence : 2ème cat. 3ème cat.

Emplacement (2) : LE 13

13 GRANDE RUE

39600 ARBOIS

à partir du **15/07/2023** au **15/07/2023** entre 18:00 h. et 23:00 h.

Veillez agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 26/06/2023

Signature

### Arrêté du Maire

N° de l'arrêté AC/23/ 170

Je soussigné, Madame Valérie DEPIERRE, Maire de la commune de ARBOIS

Vu la demande ci-dessus;

Vu les articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique;

Vu, le cas échéant, les références du certificat de conformité du local utilisé,

ARRETE :

ANNABEL BERTHAUT

M. (1)

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boisson en licence catégorie : 2ème cat. 3ème cat.

Emplacement (2) : LE 13

13 GRANDE RUE

39600 ARBOIS

à partir du **15/07/2023** à 18:00 au **15/07/2023** à 23:00

à l'occasion de (3) THEATRE

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boisson

Fait à ARBOIS

le 26/06/2023

Madame le Maire,  
Valérie DEPIERRE



(1) Nom, Prénoms, Profession Adresse

(2) Indiquer l'emplacement

(3) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc.

# Demande d'autorisation

## D'OUVERTURE TEMPORAIRE D'UN DEBIT DE BOISSON

Madame le Maire,

ANNABEL BERTHAUT

Je soussigné(e), (1)

ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boisson

Catégorie de licence : 3ème cat.

Emplacement (2) : LE 13

13 GRANDE RUE

39600 ARBOIS

à partir du 01/07/2023 au 01/07/2023 entre 18:00 h. et 23:00 h.

Veillez agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 26/06/2023

Signature

### Arrêté du Maire

N° de l'arrêté

AC/23/169

Je soussigné, Madame Valérie DEPIERRE, Maire de la commune de ARBOIS

Vu la demande ci-dessus;

Vu les articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique;

Vu, le cas échéant, les références du certificat de conformité du local utilisé,

ARRETE :

ANNABEL BERTHAUT

M. (1)

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boisson en licence catégorie : 3ème cat.

Emplacement (2) : LE 13

13 GRANDE RUE

39600 ARBOIS

à partir du 01/07/2023 à 18:00 au 01/07/2023 à 23:00

à l'occasion de (3) CONCERT

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boisson

Fait à ARBOIS

le 26/06/2023

Madame le Maire,  
Valérie DEPIERRE



(1) Nom, Prénoms, Profession Adresse

(2) Indiquer l'emplacement

(3) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc.